



SADS :

**Non aux licenciements ! Maintien de tous les emplois !
Réouverture des antennes de La Loupe et Brou !
Maintien des toutes les antennes et permanences !
Respect de la convention collective !**

Nous sommes 451 salariés qui intervenons auprès de centaines de personnes âgées, handicapées, nécessitant des aides à domicile.

Depuis des mois nous subissons une dégradation insupportable de nos conditions de travail remettant en cause notre mission et l'efficacité de nos interventions auprès des bénéficiaires.

- Les démissions et arrêts de travail se multiplient...
- La direction a fermé les antennes de La Loupe et Brou, les autres antennes et permanences sont aussi menacées de suppression pour faire des économies !
- La direction a annoncé le 21 août un plan de licenciement de six administratifs.

Le 4 août nous avons tous reçu une lettre de la direction faisant état des difficultés économiques de SADS. Nombre d'entre nous ont déjà subi les conséquences de la fermeture du CODAPA ou d'autres services d'aide à domicile. A chaque fois les mêmes arguments financiers annonçaient licenciements et fermeture des services alors que les besoins sont toujours plus importants.

Aujourd'hui SADS affiche un déficit de centaines de milliers d'euros. Cette situation est parfaitement connue des pouvoirs publics.

Les licenciements et mesures de restrictions budgétaires ont des conséquences dramatiques :

pour les bénéficiaires : désorganisation aggravée qui entraîne des baisses des prises en charge, des interventions supprimées faute de remplaçants, des changements incessants d'intervenants...

pour les personnels : modification des plannings en dernière minute, non-respect de la convention collective pour les paiements des trajets...

Les personnels réunis avec le syndicat Force Ouvrière, alertent les pouvoirs publics et affirment leurs revendications :

**NON aux licenciements
Maintien de tous les emplois
Réouverture des antennes de La Loupe et Brou
Maintien des toutes les antennes et permanences
Respect de la convention collective**

Nous sommes éparpillés sur plusieurs départements. Pour défendre nos emplois et conditions de travail, pour continuer à assurer nos missions d'aide à domicile, nous devons nous rencontrer pour élaborer avec précision nos revendications et décider ensemble des moyens que nous nous donnons pour les faire aboutir.

Transmettez vos coordonnées :

Je prends contact avec FO :

Nom prénom :

Téléphone :

Adresse :

Mail :

A retourner à la section FO de SADS :

Ou à **Section FO SADS 3, rue Ampère 28000 CHARTRES**